		<p><b>JOURNÉE RÉGIONALE DES PAYSAGES de l'archipel Guadeloupe</b></p> <p>-</p> <p><b>Lectures paysagères interactives en Nord Grande-Terre</b></p> <p>-</p> <p><b>4 février 2016</b></p>
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie	
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe DéAL Guadeloupe BP 54 - 97102 Basse-Terre Cédex Tél : 05 90 99 43 43 - Fax : 05 90 99 46 47  Service : Aménagement du Territoire et Organisation du Littoral (ATOL) Boris Dobrychine Tél : 05 90 99 46 64 / 0690 91 24 87		

## Contexte et objectifs

Depuis mars 2007, les services déconcentrés du ministère de l'écologie et du développement durable sont invités à programmer annuellement une journée d'échanges, d'informations et de concertation associant les acteurs du paysage et de l'aménagement du territoire au niveau régional et départemental afin de promouvoir et de mettre en œuvre la [convention européenne du paysage](#).

Dans ce cadre, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe organise le 4 février 2016 une journée régionale autour des notions liées aux **sens et valeurs des paysages**.

La convention européenne indique que les Etats signataires s'engagent à « ... *qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribués par les acteurs et les populations concernées* » et « ... *à formuler des objectifs de qualité paysagère* ».

Cette disposition suppose l'élaboration d'un système de valeurs collectif sur les territoires, au moins relatif, permettant de rendre compte des améliorations ou dégradations des paysages, qu'ils soient de nature ordinaire ou remarquable. Compte tenu des diverses caractéristiques d'un paysage donné, cette approche nécessite de qualifier l'état du paysage et de préciser les objectifs attendus pour préserver et valoriser ses qualités, notamment par la prise en compte de ses enjeux dans un contexte prospectif.

De façon à nourrir ces intentions, l'organisation de la journée propose une **promenade sur les chemins du territoire du Nord Grande-Terre ponctuée de lectures paysagères interactives**. Animées par des professionnels (paysagiste conseil de l'Etat et bureaux d'études), ces lectures viseront à sensibiliser les participants à la notion de paysage, en offrant des clefs pour savoir le décomposer, lire ses structures et ses dynamiques, ainsi que de comprendre ses emboîtements d'échelle, ses représentations et ses mutations contemporaines.

Les différents sites d'interprétation qui seront investis donneront ainsi l'occasion de partager quelques mots de vocabulaire fondamentaux dans la structuration d'un argumentaire paysager, permettant de faire émerger une reconnaissance commune et collective de certains termes du paysage. Il s'agira de déterminer ce qui fonde l'identité de ce territoire, son caractère original et attachant, ce qui renvoie à la dimension culturelle de ses paysages et qui fonde le sentiment d'appartenance en contribuant à l'identité de ses habitants.

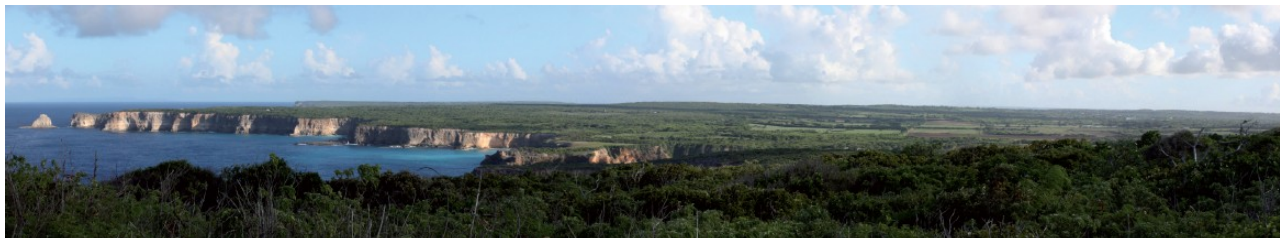
Au delà de la perception visuelle, les ateliers organisés permettront aux participants d'apprécier les autres sens qui peuvent être sources d'émotions face à un patrimoine paysager et à ses ressources, ainsi que d'aborder les notions de subjectivité et de perception globale du paysage.

**L'ambition de cette journée conviviale, ludique et plurielle est ainsi de constituer un forum d'échanges pour co-construire une culture commune du paysage et encourager une meilleure prise en compte de ses dimensions dans les projets développés en Guadeloupe.**

Cet exercice entre par ailleurs dans le cadre des actions préparatoires menées par la DEAL et le comité de pilotage constitué pour la réalisation d'un [observatoire photographique des paysages](#), qui sera initié à partir du deuxième trimestre 2016.

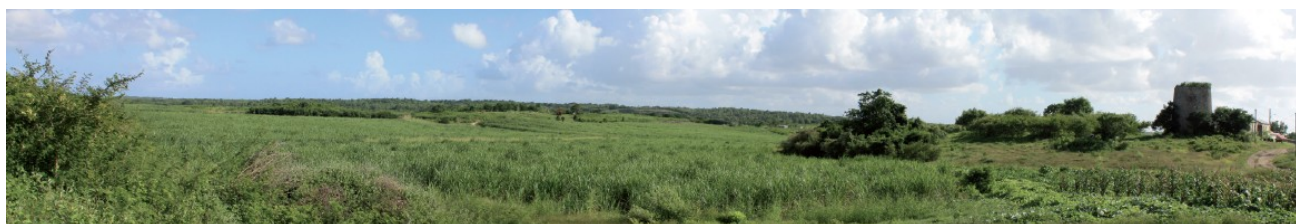
## Le territoire d'exploration en quelques mots...

L'identité de l'unité paysagère des plateaux de l'Anse-Bertrand, définie par [l'atlas des paysages de l'archipel Guadeloupe](#) réalisé en 2013, repose sur les littoraux naturels, symbolisés par le paysage emblématique et spectaculaire des falaises calcaires de la côte Est (Pointe de la Grande Vigie notamment) ou par ceux des plages pittoresques de la côte ouest (plage de la Chapelle, Anse Laborde...).



Atlas des paysages de l'archipel Guadeloupe – les falaises de l'Est vues depuis la Pointe de la Grande Vigie

Le territoire est également marqué par d'autres éléments, parfois moins connus ou ignorés mais qui participent tout autant à la définition de ses valeurs paysagères. On peut citer les grands escarpements qui délimitent les plateaux qui composent l'espace (barre de Cadoue, barre de la Grande Vigie), les paysages canniers historiques encore dominants, étayés par la présence répétitive d'anciens moulins à vent et de mares, ou encore les nouveaux paysages melonniers, ces derniers imprimant une mutation importante et récente des paysages agricoles en cours de diversification.



Atlas des paysages de l'archipel Guadeloupe – plateau cannier et vestiges d'un moulin (Bétin)

L'occupation de l'espace par de vastes zones agricoles et l'éloignement du territoire avec les pôles principaux de l'île ont conduit à une urbanisation contenue dans une emprise réduite, concentrée dans le bourg d'Anse-Bertrand ou étirée le long des axes routiers dans les sections rurales (Guéry, Massieux...).

Une tendance récente voit cependant le développement d'une poche urbaine dans les vallons de Guéry, dont l'organisation repose sur la forme de lotissement. L'aboutissement de cette opération et sa multiplication prévisible sur d'autres sites pèseront sur la structure paysagère concernée, appuyant les enjeux de mitage et d'intégration paysagère délicate de ce nouvel habitat pavillonnaire.



Atlas des paysages de l'archipel Guadeloupe – nouveau lotissement en limite des vallons de Guéry

Enfin, l'extrémité nord de l'espace est concernée par un projet de classement incluant les sites de la Grande Vigie et de la Porte d'enfer. Cette démarche poursuit l'ambition de mieux protéger les paysages naturels remarquables de cette zone, mais également de constituer un levier pour une meilleure valorisation du patrimoine et des ressources du territoire.

## Programme

4 février 2016

- 7h** : Départ en bus des participants de Basse-Terre,  
RDV sur le parking de la DEAL, site de Circonvallation, Basse-Terre.
- 8h30** : Prise en charge des participants de Grande-Terre,  
RDV sur le parking de la DEAL, site de Dothémare, Abymes.
- 9h30 / 13h** : Promenade et lectures de paysages, en roulant et en marchant.  
Animation réalisée par Yolande Guyoton (Paysagiste-conseil de l'Etat),  
Emmanuel Briant (Caraïbes Paysages) et  
Jean-Christophe Robin (Atelier d'urbanisme C2R).
- 13h30** : Prolongement des échanges lors d'un déjeuner offert par la DEAL,  
ferme auberge « Les 3 fermiers » (Anse-Bertrand).
- 15h30** : Retour vers Dothémare et Circonvallation  
(arrivées approximativement prévues vers 16h30 et 17h30).

**Les participants sont informés que la matinée comprendra notamment une marche à pied d'environ 1h30 (hors pauses) et sont invités à prévoir chaussures adaptées, chapeau et bouteille d'eau.**

---

### Bulletin d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Structure : .....

Fonction : .....

Coordonnées téléphoniques : .....

Coordonnées mail : .....

Choix déjeuner (plat de résistance) :  viande  poisson  végétarien  végétalien

(allergies alimentaires à signaler : .....)

Signature :

Avis motivé du supérieur hiérarchique (le cas échéant) :

(date, signature)

**A retourner par mail à [boris.dobrychine@developpement-durable.gouv.fr](mailto:boris.dobrychine@developpement-durable.gouv.fr) avant le 22 janvier 2016**

*(Nombre de places limité, participants retenus informés avant le 26 janvier, merci de signaler au plus tôt tout désistement).*